

Image not found or type unknown



Achat d un deux roue cyclomoteur

Par **nacal14**, le **20/06/2013** à **22:24**

bonsoir a tous et toutes rnvoila mon problèmernje n ais plus de permis et je décide d acheter un cyclomoteur a 800 euro, sur la carte grise n ais pas écrit dans l état, cette personne et de la police donc je pence avoir fais le bon chois et confiance, je luis demande les factures a l achat, il me dit je ne les trouves pas, la personne me dit qu il fonctionne très bien et la fuite c est le trop plein,je vais donc a mbk et il me dise que la cuve de carburateur a une fuite donc 95 de facture a mes frais rndonc je prévient le vendeur qu il y a un problèmernil ne veut rien entendre et me propose 20 euro pour la réparation, je lui et dit que j allais au garage demain et s il y a trop de facture je lui ramène et depuis plus de nouvelle, je fait quoi maintenant merci a vous de me répondre rncordialement

Par **Lag0**, le **21/06/2013** à **07:13**

Bonjour,rnMalheureusement, vous n'aurez pas trop de recours puisque, entre particuliers, seule la garantie des vices cachés s'applique. Or, vous aviez remarqué cette fuite avant l'achat, ce n'est donc pas un vice caché.